

FIP Capital Actifs 2016

Informations financières au 30/06/2024

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A (IR) - FR0013055241 / Part B (ISF) - FR0013085008
Région d'investissement	Île-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes, PACA
Taux de réduction fiscale	18% IR ou 50% ISF
Dépositaire	CACEIS BANK
Rachats de parts	Pas de rachat possible
Nombre de PME en portefeuille au 30/06/2024	9
Statut	Depuis le 15/04/2024 - Liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 30/06/2024 (distributions incluses)	685,03€
Performance depuis l'origine	+37,01%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus ⁽¹⁾	+174,01%

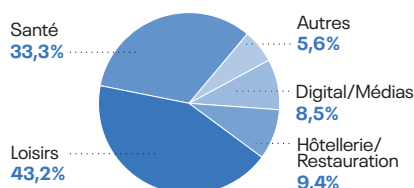
DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Date	Montant brut par part	Pourcentage du nominal
15/11/2023	150,00€	30%
15/05/2024	100,00€	20%

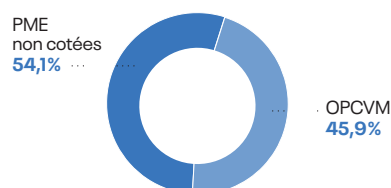
HORIZON D'INVESTISSEMENT



RÉPARTITION SECTORIELLE



RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



La performance du Fonds a vocation à évoluer en égard aux conditions de cession des dernières participations encore en portefeuille.

⁽¹⁾ Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds ⁽²⁾
Makelane - Vertical/Art	Salles dédiées à la pratique de l'escalade de bloc	Île-de-France	10%
Gymspa	Réseau de salles de sport	Île-de-France	9,9%
Therapixel	Solution automatique de diagnostic du cancer du sein	PACA	5,4%
E-Swin	Spécialiste de la lumière pulsée à usage esthétique et médical	Île-de-France	5,3%
Autres			15,5%

⁽²⁾ calculé sur les souscriptions initiales.

PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Gymspa	Réseau de salles de sport	2019	Entre 1,5 et 2x
Fitfin	Holding de Gymspa	2019	Entre 2,5 et 3x
Saga	Groupe hôtelier	2020	Entre 1,5 et 2x
Claus Paris	Restauration et épicerie haut de gamme	2022	Moins de 1x
Carving Labs	Dématérialisation de cartes de fidélité sur mobile	2022	Entre 2,5 et 3x
Livin paris	Location de courte durée d'appartements meublés haut de gamme	2023	Entre 1 et 1,5x
Camping Le Pommier	Hôtellerie de plein air	2023	Entre 1,5 et 2x
Camping Les Fontaines	Hôtellerie de plein air	2023	Entre 1,5 et 2x
Chemnat	Production d'ingrédients naturels pour l'industrie cosmétique	2023	Entre 2 et 2,5x
VIMS	Dispositifs médicaux destinés à la chirurgie vidéo assistée	2024	Entre 1,5 et 2x

VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en €; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)							
Année de création	Grandeur constatée	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2016	VL + distributions	496,15 €	491,02 €	510,07 €	459,58 €	471,84 €	554,71 €	649,11 €	685,03 €
	Montant des frais	0,21 €	0,27 €	2,48 €	77,99 €	100,01 €	121,86 €	143,16 €	150,72 € ⁽³⁾

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
 - le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription;
 - le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1^{er} de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
 - la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire;
 - le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

⁽³⁾ Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 151,57 €.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 30 juin 2024, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds est en plus-value de 392 € par part. En effet, ce Fonds initialement investi dans 20 PME a réalisé 12 cessions partielles ou totales ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value a permis de couvrir les effets d'une défaillance rencontrée sur le secteur de la restauration. Les titres restant en portefeuille ainsi que la part libre enregistrent, quant à eux, une plus-value latente de 25 € par part. La valeur liquidative est en hausse par rapport au semestre dernier. En effet, les titres de la société Vims ont été cédés en plus-value. Concomitamment à cette sortie, le Fonds a perçu plus de la moitié du prix de cession. Le solde à percevoir est étalé jusqu'à la fin de l'année 2026 et est conditionné à l'atteinte de résultats principalement techniques et commerciaux. Le Fonds a également perçu un complément de prix de cession de la société Carving Labs. Pour rappel, les titres de cette société avaient été cédés en décembre 2022. Toutefois, les titres de la société Acantys Promotion (promotion immobilière) ont été totalement dépréciés en raison de l'entrée en redressement judiciaire de la holding en juin 2024. Les titres des sociétés Carat (production de verres de lunettes), Makelane, Qualitadd (solutions innovantes de gouvernance des données) et Woko Holding (restauration rapide asiatique) ont également été dépréciés pour tenir compte des négociations de sortie pour les deux premières et d'un ralentissement de leur activité pour les deux dernières. Le Fonds a dépassé sa durée de vie réglementaire. L'équipe de gestion fait son possible pour liquider les dernières lignes dans les meilleures conditions mais manque de visibilité sur le délai de sortie. En effet, pour quatre d'entre-elles (Carat, Gymspa, Makelane et Therapixel), des process de cession ont été lancés pour permettre une liquidité des titres à moyen terme. Pour le reste des participations, la société de gestion manque de visibilité sur le délai de sortie, mais des discussions sont en cours avec les dirigeants pour aboutir à des solutions de liquidité les plus opportunes.

Au vu du portefeuille, l'équipe estime que ce Fonds présente un potentiel de revalorisation à terme.

L'équipe de gestion envisage également de procéder à une distribution partielle sur le quatrième trimestre 2024, à hauteur de 38 % de la valeur nominale, soit 190 € par part. La société de gestion ne perçoit plus de commissions de gestion sur ce Fonds.

M-CAPITAL

PARIS | 25, rue du 4 Septembre - 75001 Paris

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr

www.mcapital.fr

N° d'agrément AMF : GP 02-028